



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 3 - Paul Valéry

Demande n° S3110060302

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Aménagement, gestion des territoires et environnement

Présentation de la mention

La mention « AGTE » est issue d'un découpage d'une mention « Géographie » plus large (11 spécialités) portée jusqu'au dernier contrat quadriennal et scindée en deux ensembles (« TSADD » et « AGTE »). La mention « AGTE » regroupe à travers cinq spécialités (quatre indifférenciées professionnelle et « recherche », et une spécialité professionnelle) et dispense une formation à dimension technique, avec un contenu d'ingénierie notoire, une orientation environnementale poussée, et l'utilisation d'outils géomatiques et informatiques.

Avis condensé

- Avis global :

La cohérence globale de la mention « AGTE » est tout à fait lisible et représente un atout dans l'environnement scientifique et universitaire de Montpellier ; il y a d'ailleurs des co-habilitations avec les Universités de Montpellier 1 et 2 selon les spécialités. Les équipes pédagogiques et la structuration des équipes d'intervenants professionnels (chercheurs confirmés de laboratoires, professionnels de l'aménagement) apportent de la solidité au contenu des formations.

- Points forts :

- Une bonne cohérence des spécialités.
- Un bon adossement à la recherche.
- Des possibilités réelles de débouchés professionnels.

- Points faibles :

- Des effectifs trop lourds.
- Une faiblesse de l'encadrement administratif en M1.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandation pour l'établissement :

- Veiller à l'articulation et à la complémentarité des spécialités entre elles pour la cohérence et la lisibilité de la mention.



Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

L'objectif global de la mention est transdisciplinaire : il s'agit d'articuler des problématiques « aménagement », « environnement », « santé » et « social » pour produire des professionnels susceptibles d'aborder une carrière d'ingénieur territorial ou de s'orienter vers un centre de recherche public ou privé qui développe ces thématiques très actuelles.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale) :

Le positionnement scientifique et pédagogique est bien choisi et clairement lisible. L'adossement à la recherche est soigneusement explicité : il constitue l'armature de la spécialité « recherche » et fournit un socle pour toutes les autres spécialités, qui sont indifférenciées. L'adossement aux milieux socioprofessionnels ne fait pas de doute : on compte par exemple trente-quatre intervenants extérieurs dans la spécialité « Géomatique » : n'est ce pas un peu trop ?

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Les responsabilités de direction de mention et de spécialités sont clairement partagées : elles sont assurées par une majorité d'enseignants-chercheurs de la section 23 du CNU, parfois de la section 2 et parfois, de la section 27 16, 17, 41 et 74 ; cela reflète l'ambition interdisciplinaire de cette mention.

Les co-habilitations sont obtenues (sauf une en cours, lettre d'intention figurant au dossier) avec les Universités Montpellier 1 et 2, et avec l'IAMM. Les cours mutualisés sont assez nombreux, y compris en M2.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Cette mention de master bénéficie d'une attractivité nationale, sinon internationale : son recrutement touche toutes les échelles territoriales avec un fort impact régional et des flux issus de l'ensemble de la France et du bassin méditerranéen. Le flux attendu, 150 étudiants en M1 et 90 étudiants en M2, constitue un maximum étant donné la volonté d'intégration professionnelle rapide. Les taux d'emploi à la sortie du M2 varient entre 80 et 100 % (ce dernier chiffre pour la spécialité « GETAE », comparable à un master of science).

Avis par spécialité

Géomatique

- Avis :

Une spécialité dont l'orientation interdisciplinaire, au croisement entre l'informatique et la géographie, est clairement affirmée et dont la réputation est très bonne (attractivité de la formation prouvée par enquête approfondie). La formation articule des unités d'enseignements ayant pour but l'acquisition de compétences techniques liées à la maîtrise de logiciels et des enseignements proposant une mise en perspective des problématiques et des méthodes d'application de ces outils dans des situations diverses.

- Points forts :

- La palette de techniques et de technologies enseignées : architecture et système de réseaux, CAO DAO, analyse spatiale, SIG, télédétection...
- L'ouverture à la validation des acquis professionnels et à la formation continue et par alternance.
- La proposition de réaliser, au semestre 4, un stage en laboratoire de six mois pour le parcours « recherche » ou un stage en entreprise d'une même durée pour le parcours professionnel.
- Le dossier complet sur le devenir des étudiants formés les années précédentes, assorti de cartes très parlantes.

- Points faibles :

- Il serait peut-être souhaitable de développer des partenariats plus visibles au niveau national (Institut géographique national, météo France, agence spatiale à Toulouse) et international.
- Préciser les issues du parcours « recherche » et travailler sur le lien avec l'établissement d'un sujet de thèse et le fonctionnement d'une école doctorale.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A +

Gestion des catastrophes et des risques naturels

- Avis :

Bien identifiée du fait de son ancienneté et des liens créés avec l'environnement local, cette spécialité fait aussi la réputation de la formation en géographie de l'Université Montpellier 3. Cette spécialité s'inscrit dans une dynamique collective régionale forte en matière de prévention et d'évaluation des risques naturels : les dix dernières années, le besoin de collectivités en ingénieurs « Risques » est allé croissant.

- Points forts :

- Les liens de cette spécialité avec le potentiel scientifique des laboratoires (notamment GESTER) sont clairement établis.
- Le stage de terrain de M2, dans des communes exposées à des risques importants, est un moment important de cette formation.
- L'articulation avec des structures et des réseaux de niveau national (comme l'Association Française de Prévention des Catastrophes naturelles, AFCPN).

- Point faible :

- Envisager des sorties professionnelles hors de la fonction publique territoriale, et notamment dans la gestion des risques technologiques pour les entreprises privées.

- Recommandation pour l'établissement :

- Internationaliser encore plus franchement la formation : finaliser les mutualisations de cours et les conventions avec le département de géographie de l'Université d'Antilles Guyane, et avec d'autres sites dans le Monde : Philippines, Maroc, Pérou, Sénégal.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+



Gestion des littoraux et des mers

- Avis :

Une spécialité à dimension théorique et pratique (professionnelle et « recherche ») tournée vers l'aménagement, la gestion et la protection des littoraux, bien ancrée dans l'offre traditionnelle de formations de l'université de Montpellier et cohérente avec le caractère maritime de la région Languedoc Roussillon. Une offre d'unités d'enseignement multidisciplinaires (du droit à l'aménagement, à l'économie, à l'environnement), un stage en laboratoire ou en collectivité assez long (5 mois) garantissent la qualité de cette spécialité.

- Points forts :

- La spécificité « Littoral » et l'orientation vers l'océanographie et les affaires maritimes.
- Un stage long, un mémoire fourni (75 pages, est-il précisé).
- Une évaluation des enseignements réalisée, traitée (indice de satisfaction des étudiants connu pour chaque UE) et des suggestions des étudiants mises en œuvre, notamment pour les pré-requis.

- Points faibles :

- Les aspects « formation continue » et « compétences transverses » peu développées.
- Les liens internationaux peu approfondis.
- Aucune sortie professionnelle ne semble envisagée en cas de fermeture des postes de la fonction publique territoriale.

- Recommandation pour l'établissement :

- Approfondir et conventionner les liens avec l'IFREMER et autres agences spécialisées sur le littoral (exemple : SHOM).

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Gestion des territoires agricoles et environnement

- Avis :

Cette spécialité présente une orientation technique : elle propose des savoirs et des savoir-faire en lien avec la gestion des agrosystèmes : optimisation, modélisation, simulation de processus de développement des territoires agraires, de l'échelle régionale à l'échelle de la parcelle. La maquette des enseignements de cette spécialité présente un bon nombre de points de convergence avec celle de la spécialité « GERADL », incluse dans la mention « TSADD ». On peut s'étonner du dédoublement de spécialités sur la thématique agriculture et gestion territoriale au sens large, d'autant que cette spécialité comporte peu d'étudiants : moins d'une vingtaine sur les deux niveaux de M1 et M2, dont une personne par an en formation continue.

- Points forts :

- L'orientation très technique de la formation.
- L'articulation avec des équipes scientifiques nombreuses et compétentes (GESTER).
- L'articulation avec les administrations agricoles (DRAF, DDAF...).

- Points faibles :

- L'absence d'articulation avec la spécialité « GERADL ».
- Le faible flux d'étudiants.
- Des potentialités en formation continue et compétences transverses trop peu développées.

- Recommandation pour l'établissement :

- L'articulation souhaitable avec la formation GERADL de la mention « TSADD ».

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B



Territoire, santé et sociétés

- Avis :

Cette spécialité est une création. L'objectif de la formation est de produire des jeunes professionnels aptes à maîtriser les grandes thématiques de la transformation sociale et sanitaire des sociétés avancées (vieillesse, défis de la protection santé des populations, enjeux de prévention) et de les intégrer dans le champ des métiers de cadre sanitaire et social. Les cours sont organisés pour partie dans le cadre de cette spécialité, et pour une autre part, assez importante, par l'IPAG UM1 au sein du M2 « Administration et management des établissements publics de santé ». La maquette est largement détaillée mais, compte tenu des flux attendus (entre 25 et 35 étudiants), les débouchés présentés ne semblent pas suffisamment assurés et le travail d'articulation avec les instituts de formation de cadres de santé, qui seul permet de former correctement les professionnels de santé, paraît inabouti.

- Points forts :

- L'orientation stratégique de cette spécialité sur une question d'avenir.
- La collaboration avec l'IPAG.

- Points faibles :

- La présentation trop vague des débouchés possibles.
- L'absence de conventions avec les structures d'encadrement du secteur « Santé ».

- Recommandation pour l'établissement :

- Travailler à une articulation très claire de cette spécialité d'une part dans la mention existante (ce qui ne paraît pas le cas), et à une consolidation des débouchés possibles des étudiants, notamment en matière de préparation aux concours de la fonction publique sanitaire.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : C